

2012/5078 - Convention de mise à disposition temporaire à titre gratuit accordée par la Ville de Lyon au profit de l'Association "le M.A.S" (Mouvement d'Action Sociale - siège : 24, rue du Colombier à Lyon 7e) concernant deux logements situés à Lyon - EI 06144 et 06028 (Direction de l'Action Sociale -) (BMO du 10/12/2012, p. 2872)

Rapporteur : Mme GUILLAUME Sylvie

Mme RABATEL Thérèse, rapporteur : Ce rapport concerne la création de deux hébergements d'urgence pour les femmes victimes de violence à Lyon.

Avis favorable de la Commission.

M. LE MAIRE : M. Brumm nous a dit tout à l'heure dans son rapport que les femmes étaient une de nos priorités cette année, Madame Rabatel, grâce à vous. C'est chaque année bien évidemment, mais cette année davantage.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté)